Auto Moto École Patrick

Bureau de L'Isle-Jourdain :
Agrément : E 02 032 0170 0
Siret : 424 134 039 00033
Téléphone : 05 62 07 06 99

Bureau de Léguevin :
Agrément : E 02 031 0637 0
Siret : 424 134 039 00041
Téléphone : 05 61 06 60 65

Bureau de Lévignac :
Agrément : E 02 031 0851 0
Siret : 424 134 039 00025
Téléphone : 05 61 06 15 60

Numéro de formation professionnelle : 73 31 07552 31
Code NAF : 8553Z
Garantie financière 01/01/2023
Adresse mail : autoecolepatrick32@orange.fr

Une documentation portant sur l'ensemble de nos prestations est à votre disposition auprès du secrétariat et vous sera remise sur simple demande.

LE FORFAIT VALABLE UN AN A COMPTER DE LA SIGNATURE DU CONTRAT. La durée de la formation dépend de l'évaluation et de vos disponibilités (moyenne un mois)

LES CONDITIONS DE FORMATION, DE PRESENTATION AUX EXAMENS THEORIQUES ET PRATIQUES, DE CONSTITUTION DU DOSSIER ET DE SA RESTITUTION SE TROUVENT DANS LE REGLEMENT INTERIEUR (sur le site de l'auto-école ou remis au secrétariat) ET LES CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT DE FORMATION sont remises sur demande

Responsable pédagogique : Mr BIAMOURET Patrick

FORMATION B 96

La somme des PTAC(F2) doit être supérieure à 3.5t
et inférieure ou égale à 4.250 t

TARIF AU 01/01/2024

LIEU DE LA FORMATION : lieu-dit « Entiau » direction Samatan. Environ 10 minutes après la sortie de l'Isle Jourdain

CAPACITE D'ACCUEIL : 3 candidats maximum

Objet	Qté.	P. Unit	Prix TTC	TVA
Évaluation	1	GRATUIT		
7 heures de formation :				
4 heures hors circulation	4	50.00	200.00	20%
3 heures en circulation	3	50.00	150.00	20%
TOTAL	**350 €**			
Demande de titre ANTS (facultatif)	1	Gratuit	Gratuit	
Leçon de conduite supplémentaire	1	50.00	50.00	20%

Modalités de règlement : 350 € à l'inscription